

Secrétariat Général

Date : 05 février 2018

Dossier suivi par : Olivier BLEUNVEN – Yoann VIGNER

Objet : Enseignement agricole public - Situation handicap

Madame Hanane BOUTAYEB

Conseillère enseignement auprès du Ministre

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Madame la Conseillère,

Lors de notre entretien téléphonique du 7 décembre dernier nous avons convenu de la nécessité d'une rencontre rapide avec la DGER pour un point sur les avancées du dossier concernant l'accueil des élèves-étudiant.es en situation de handicap dans l'Enseignement Agricole Public, dossier que nous portons depuis la rentrée.

Cette rencontre a eu lieu le 11 janvier 2018 entre la Sous-directrice aux Politiques de Formation et d'Éducation de la DGER et une délégation intersyndicale Snetap-FSU / CGT Agri. Elle avait pour objectif d'avancer très concrètement sur la question de la réussite de toutes et tous les élèves et étudiant.es.

L'Intersyndicale Snetap-FSU / CGT Agri est intervenue sur l'absence de signes clairs de la priorité nationale affichée par Monsieur le Ministre, sur les problèmes d'organisation des examens pour les élèves et étudiant.es, sur la différence de traitement des personnels de l'enseignement agricole (enseignants, AESH, personnels de vie scolaire, de direction...) en comparaison avec ceux de l'Éducation Nationale.

Si techniquement Madame Croyère a tenté d'apporter les réponses à nos interrogations autour des questions d'accueil des jeunes en situation de handicap dans l'Enseignement Agricole, il nous a semblé que le Ministre de l'Agriculture et la DGER ne saisissaient pas l'urgence du problème dans les établissements.

Nous avons porté il y a plusieurs mois un certain nombre de propositions pour lesquelles nous attendons des réponses très concrètes de la part du Ministère. Mais sur quelques éléments du dossier nous pensons que le Ministère doit et peut avancer de façon plus urgente pour sortir du simple affichage : le statut des personnels accompagnant des élèves-étudiant.es en situation de handicap, les problèmes d'organisation des examens et la sortie d'une nouvelle note de service (avec notamment la question du statut des lecteurs scripteurs) ou encore le renforcement des équipes éducatives.

C'est la raison pour laquelle, Madame la Conseillère, nous sollicitons une rencontre rapide avec vous afin d'aborder ces éléments relevant de décisions politiques.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Madame la Conseillère, en notre dévouement le plus sincère pour le Service Public d'Éducation.

Olivier BLEUNVENSecrétaire Général Adjoint Snetap-FSU
Secteur Pédagogie Vie scolaire

F.S.U.

ENGAGÉS
AU QUOTIDIEN